

2011/3498 - Dénomination de voies nouvelles à Lyon 2e (La Confluence) : « Esplanade François Mitterrand » (Direction Déplacements Urbains) (BMO du 09/05/2011, p. 1102)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur la dénomination de l'Esplanade François Mitterrand, à côté du siège administratif de la Région. Il s'agit, bien sûr, d'une désignation qui a une importance, non seulement pour toute la Ville de Lyon, mais même pour la région et pour le pays.

Bien évidemment, nous le faisons avec l'accord de l'ensemble de la famille de François Mitterrand. M. Broliquier va sûrement se féliciter du choix du nom d'un Président de la République, lequel est connu pour avoir complété l'œuvre du Général de Gaulle, en particulier sur le plan social et sur le plan de l'Europe.

Enfin, comme vous l'avez dit, Monsieur le Maire, il y aura aussi à proximité le pont Raymond Barre, qui reliera la Confluence avec Gerland.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement :
Monsieur le Maire, Monsieur Touraine, dans la course actuelle à l'héritage et au souvenir mitterrandien à laquelle se livrent vos amis socialistes, voilà que vous nous proposez aujourd'hui cette dénomination.

Il va sans dire, contrairement aux propos de M. Touraine à l'instant, que nous la désapprouvons totalement.

Nous comprenons l'importance que revêt pour vous, Socialistes, le souvenir de Mitterrand.

A l'époque, au début des années 80, c'était il y a 30 ans, le Parti socialiste avait un leader naturel, chef d'une coalition socialo-communiste, qui lui a permis de gagner les élections présidentielles. C'était le bon temps pour le Parti socialiste, le temps où il fédérait, c'était le temps où il gagnait. Mais aujourd'hui, 30 ans après, quel vide et quelle zizanie !

Il n'empêche que notre espace public ne doit pas être l'otage de cette nostalgie partisane !

Vous allez me dire et vous avez déjà commencé à le faire, que François Mitterrand a été Président de la République pendant deux mandats, l'unique Président de la République socialiste sous la V^e République même, qu'il a aboli la peine de mort, dépénalisé l'homosexualité, libéré les médias entre autres. Certes, c'est quelque chose auquel on peut être sensible, mais il faut bien reconnaître également que tout cela était dans l'air du temps.

L'héritage de Mitterrand est aussi très controversé, y compris à gauche, où certains de vos amis ont parlé de « droit d'inventaire ». Les

nombreux témoignages diffusés, y compris ces derniers jours, le confirment.

Passé douteux, secrets invouables, méthodes obscures, l'histoire nous révèle peu à peu qui était vraiment Mitterrand. Sa fin de mandat elle-même a été marquée du sceau du mensonge sur sa maladie, de l'affairisme et du clanisme.

L'ère Mitterrand laisse une bien piètre image de l'exercice du pouvoir. Ce fut aussi l'avènement du chômage de masse, de l'assistanat et des mesures sociales qui ont creusé durablement nos déficits et affaibli notre pays.

En 1981, à son arrivée au sommet de l'Etat, le taux de chômage était de 6 %, à la fin de son mandat il était de 12 %. Dans la même période, la dette publique de la France (rapportée en euros) est passée de 92 M€ à 662 M€.

Alors, stop à la « Tontonmania » ! Notre ville n'a pas à surfer sur la vague Mitterrand, d'autant plus que Mitterrand n'a rien fait de particulier pour Lyon, ni à la Confluence, ni ailleurs.

Il aurait été plus judicieux, nous semble-t-il, de faire émerger une personnalité plus fédératrice et plus consensuelle, plutôt qu'un modèle d'ambiguïté.

Ça aurait pu être l'occasion d'honorer une personnalité locale qui a véritablement œuvré pour notre ville. Pourquoi pas Francisque Collomb ? Gérard Collomb inaugurant l'esplanade Francisque Collomb, ça n'aurait pas manqué de panache...

En plus de son bilan important au service du développement de Lyon, il incarnait profondément les valeurs d'humanisme, d'ouverture et de tolérance, ancrées dans l'histoire de notre ville. Deux ans après sa disparition, nous considérons toujours qu'il mérite que son nom soit inscrit à l'angle de nos rues et de nos places. C'est bien le moindre des hommages que nous puissions lui rendre.

Je terminerai par cette citation de Jacques Attali, illustre serviteur de la « mitterrandie », que j'entendais encore ce week-end sur les ondes, avec beaucoup de bonheur : « Comme chacun sait, comme au temps des plus anciens, nommer c'est reconnaître, c'est faire exister, c'est rendre éternel » (J'ai trouvé cela dans le Verbatim).

Nommer est donc un acte de portée symbolique forte, qui doit échapper à toute récupération politicienne. Exactement le contraire, à notre avis, de ce que représente le choix de François Mitterrand. Nous voterons donc contre ce rapport.

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, très rapidement, sur le fait de baptiser une esplanade du nom d'un ancien président de la République française, nous n'avons pas de remarque particulière à faire, surtout quand il s'agit d'une initiative d'une Majorité de Gauche.

Simplement, en avril dernier, nous vous rappelions qu'une décision de dénomination prise en juin 2008, n'était toujours pas entrée concrètement en vigueur par la pose d'une plaque. Il s'agit bien évidemment du Parc Michèle Mollard, et vous aviez répondu alors : « demander au service de le faire de manière la plus diligente ». Or, force est de constater que ce n'est toujours pas fait.

Avez-vous perdu toute autorité sur vos services, nous n'osons croire que vous ne voulez pas que ce square porte le nom de Michèle Mollard, ancien Maire du 9^e arrondissement ?

C'est vraiment regrettable et je vous demande de faire le nécessaire le plus vite possible. Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je demande à mes services que cela soit fait dans les huit jours.

Quant à l'intervention de M. Broliquier, elle se justifie elle-même, je n'ai rien à répondre.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Divers Droite a voté contre. Le Groupe Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés s'est abstenu, sauf M. Huguet qui a voté pour. Mme de Lavernée a voté contre.)

(Adopté.)